

Stabilisation des prix agricoles—Loi

C'est pourquoi la Société du crédit agricole a publié l'automne dernier un rapport alarmant où elle révélait qu'un grand nombre d'exploitants agricoles, soit au-delà de 17 p. 100, notamment des jeunes, éprouvaient de graves difficultés financières. La situation a empiré depuis lors par suite d'un fléchissement des prix du porc abattu et du porc vivant de quelque \$10 à \$12 par tête. Le contingentement de la Communauté économique européenne a enregistré une forte hausse que le secteur privé a déjà reconnue, même si le gouvernement ne l'a pas annoncée de façon officielle et qui rend somme toute la situation très difficile, assez difficile pour que le gouvernement soit obligé de faire quelque chose.

En plus de renvoyer ce projet de loi au comité, de l'améliorer et de le rendre plus fonctionnel, j'espère que nous trouverons d'autres moyens de venir en aide au secteur de la viande rouge. J'espère que lorsque le ministre des Finances (M. Wilson) prononcera son discours du budget, jeudi soir, il adoptera certaines des recommandations, préférablement toutes les recommandations, du comité des finances à l'égard notamment, je crois, de la création d'un programme d'obligations agricoles de 96 millions de dollars visant à aider quelques-uns des 39,000 jeunes agriculteurs qui sont aux prises avec de très graves difficultés financières. Beaucoup d'entre eux cette saison-ci perdront leur exploitation agricole.

La semaine dernière j'étais en Alberta où je me suis entretenu avec le directeur de la Société de développement agricole de l'Alberta. Il m'a donné à entendre que beaucoup de jeunes agriculteurs, qui exercent leur activité depuis quelques années seulement, ont contracté une dette importante et, compte tenu de la baisse des prix du porc survenue à titre de représailles, ils ne disposent que de bien peu de temps pour recouvrer leur stabilité financière. A son avis, ils risquent de perdre leur exploitation d'ici deux à trois mois.

En dépit de sa portée restreinte, ce projet de loi peut bénéficier à la collectivité agricole. C'est essentiellement le même projet de loi que celui qu'avait présenté en juin dernier le ministre de l'Agriculture d'alors, M. Whelan. J'espère que le projet de loi sera renvoyé au comité permanent où nous pourrions entendre des témoignages et voir à le rendre le plus fonctionnel et le plus avantageux possible. Espérons que le secrétaire parlementaire sera en mesure de nous faire savoir cet après-midi si le gouvernement a réussi à s'assurer l'appui et le concours des quatre ou cinq gouvernements provinciaux qui n'ont pas encore manifesté leur intention de participer à ce projet de loi.

J'espère que le projet de loi sera renvoyé au comité dans les deux ou trois prochains jours et que nous pourrions alors l'étudier de façon plus approfondie.

M. Towers: Monsieur le Président, les producteurs canadiens de bœuf sont aujourd'hui en très mauvaise posture par suite de la négligence dont a fait preuve pendant six ans le gouvernement libéral précédent. Le gouvernement cherche à présent à corriger le problème. Il a réduit de plus de la moitié des importations de viande de bœuf européen subventionné. Sa tâche aurait été beaucoup plus facile si le gouvernement libéral précédent avait assumé ses responsabilités et si, au lieu d'importer 50 millions de livres de bœuf l'an dernier, nous n'en avions importé que 10 ou 15 millions, ou encore seulement 5 millions, notre tâche aurait été grandement facilitée cette année.

Le député d'Algoma (M. Foster) savait-il que l'actuel gouvernement avait réduit de plus de la moitié cette année les importations de viande de bœuf subventionné de la CEE? En sa qualité de député de l'opposition, est-il disposé à faire de son mieux pour régler le problème pour que les producteurs de viande rouge réussissent à se sortir de cette fort mauvaise passe?

M. Foster: Monsieur le Président, je sais que le 4 septembre dernier la Canadian Cattlemen's Association présentait des instances en vue d'amener le gouvernement à entamer le débat sur la mesure législative concernant l'importation de la viande. Déjà à cette époque-là nous avions dépassé le quota imparti de 145 millions de livres. Si la loi avait été présentée mettons le 1^{er} octobre, nous n'aurions pas dépassé les 145 millions de livres, depuis toujours le niveau d'accès minimum garanti. Enfin, après trois mois au pouvoir, le gouvernement a fini par entamer le débat sur la loi sur l'importation des viandes. Les importations de viande américaine ont été limitées à 21 millions de livres. Les importations provenant de la CEE, surtout de l'Irlande et du Danemark, ont été limitées à 5.9 millions de livres, et celles en provenance du Nicaragua, à 600,000 livres. Pour les autres pays, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, elles l'ont été à des niveaux plus courants. Nous avons été très peiné et inquiets de découvrir seulement quelques semaines après le fait accompli les niveaux auxquels le gouvernement avait fixé les quotas pour 1985. Il avait négocié secrètement avec les États-Unis pour faire passer leurs quotas d'importation de 21 millions à 65 millions de livres, semble-t-il. Nous avons entendu dire aussi que des négociations étaient en cours également avec le Nicaragua pour porter les quotas de 600,000 à près de neuf millions de livres, peut-être même davantage. Il ne faut pas oublier non plus l'embarco sur les importations du Nicaragua imposé par les États-Unis dernièrement. En ce qui concerne la CEE, nous ne savons pas exactement à combien s'élèveront les quotas, mais on nous a dit qu'ils seraient de 23.5 millions de livres.

● (1530)

J'ai demandé au ministre chargé du Commerce international (M. Kelleher) pourquoi le premier ministre (M. Mulroney) et lui-même, lorsqu'ils étaient en Europe, il y a quelques semaines, n'en n'avaient pas parlé aux chefs d'État, notamment le premier ministre de Grande-Bretagne, les présidents de la France et de l'Italie et le chancelier de l'Allemagne de l'Ouest. Si cette question n'a pas pu être abordée collectivement, le ministre et le premier ministre auraient pu conclure des accords bilatéraux étant donné son importance. Le ministre chargé du commerce international a déclaré que le gouvernement n'avait ni le temps ni le désir de maintenir les quotas prévus dans la loi sur les importations de viande.

Je connais le niveau actuel des importations. Et je sais aussi que le gouvernement a mis en œuvre les dispositions de la loi sur les importations de viande, mais qu'il n'a pas eu assez de courage pour résister aux pressions de la CEE. Ainsi, non seulement nos importations de bœuf de la CEE ont augmenté de 17 millions de livres, ce qui représente 1,000 carcasses de plus par semaine sur nos marchés alors que le cours de la viande est bas, mais nous avons indisposé les Australiens, nos partenaires commerciaux de toujours. Ils s'inquiètent de voir que notre marché est inondé de 1,000 carcasses de plus de bœuf chaque